le Mag.

www.notre-dame-de-sanilhac.com

Serrons-nous les coudes !

Réouverture de la salle de Jargues après restauration en septembre

A l'écoute des 12 - 17 ans

Juillet-décembre 2009

Notre Dame de Sanilhac

SARL Peytourean
ENERGIES RENOUVELABLES

- Pompe à chaleur
- Chaudières : - Gaz - Bois - Fuel - Granulés

2008 Partenaire bleu ciel d'EDF
MITSUBISHI ELECTRIC CHAUFFAGE - CLIMATISATION
DAIKIN Climatisation & Chauffage
ŒRTLI

La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
Tél. : 05 53 54 38 21 Fax : 05 53 35 23 91
www.energiesrenouvelables24.com

Maçonnerie
Menuiserie
Charpente
05 53 03 25 27
Fax 05 53 53 84 92
€uroBATIM
La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS

Tous travaux de MENUISERIE

Jean Paul MAURAND
05 53 06 18 94
06 89 38 12 46
Pommier 24420 Savignac les Eglises

AGENCEMENT CUISINES & MENUISERIES

Jean-Marc MONMAILLÉ
Les Péligrannes 24660 Notre Dame de Sanilhac
05 53 07 64 88

Compagnons Fenêtriers du Périgord

Compagnons Fenêtriers du Périgord

- Menuiserie
- PVC
- Bois
- Alu

Sola BAIE

2008 Partenaire bleu ciel d'EDF

DEVIS GRATUIT

Financement préférentiel

05 53 05 57 14
La Rampinsolle COULOUNIEIX CHAMIERS *(ancien terrain militaire)*

édito

Serrons nous les coudes !

Autrefois, je vous aurais souhaité à tous de bonnes vacances… aujourd'hui cette petite phrase est presque indécente.
Certains prendront quelques semaines de congés et partiront peut être… mais nous savons tous que d'autres n'auront pas de congés puisqu'ils n'ont plus de travail et ne partiront pas puisqu'ils n'ont plus d'argent !

Photo :
Jean-François Larenaudie, maire de Notre-Dame-de-Sanilhac
Vice président de la CAP chargé de l'économie et des technologies d'informations et de communications.
(Photo © Maria Carrier)

Aucune famille n'est épargnée. Nombreux sont ceux qui fréquentent le pôle emploi, font des bilans de compétence, participent à des ateliers de toutes sortes, sont réorientés, formés, contrôlés… bref l'Etat les occupe plus qu'il ne s'en occupe car, en réalité, il n'a pas de solution véritable à leur proposer.

Tout va plus vite et tout va plus mal. Le pays, les ménages. La morosité se transforme en amertume, l'amertume en colère. Il suffit d'écouter la radio ou de lire la presse qui, dans le même flash d'info ou la même page, font des raccourcis pour le moins cyniques lorsqu'elles annoncent par exemple que 2000 emplois disparaissent chaque jour en France alors qu'un footballeur va percevoir 24 000 euros par jour.

On peut comprendre alors que certains n'attendent plus rien de personne et n'aient plus rien à perdre alors que d'autres s'enfoncent dans le silence, la honte et le désespoir.

Les politiques sont hors sujet et les états incapables de sortir des modèles économiques qui ont conduit à la crise. Ils ne savent plus comment arrêter la machine qu'ils ont eux-mêmes lancée à grands renforts d'injustices.

Il faut retrouver ce qui faisait le ciment de notre société. Contre toute attente, ces périodes de crise nous ramènent vers des valeurs oubliées dans les moments d'insouciance.

Se serrer les coudes dans l'adversité, s'unir pour imaginer d'autres façons de travailler, de vivre, de partager, trouver de nouvelles formes d'entraide, même ponctuelles, même modestes peut paraître manquer d'ambition.

A l'échelle de la commune cela passe par le développement de projets créateurs d'emplois, la mutualisation des moyens par le travail en communauté de commune (CAP), la recherche de nouvelles compétences au travers de partenariats, le développement d'une politique d'équité qui ne sera rendue possible que par une gestion serrée, doublée d'une vraie volonté politique de réduire les inégalités, de limiter les comportements individualistes et enfin, une plus grande écoute et disponibilité pour ceux qui sont dans le besoin.

Vous avez besoin d'être accompagnés, nous sommes à votre écoute, vous avez du travail à proposer, merci de nous le faire savoir… Vous avez des idées simples de partage, elles sont les bienvenues. Vous souhaitez nous aider à renforcer le lien social, contactez nous.

La rentrée sera difficile et l'heure est au rassemblement.

Jean-François Larenaudie

Si vous souhaitez être régulièrement informé de ce qui se passe sur votre commune, la lettre mensuelle que nous adressons à la presse peut vous être adressée par mail. Il vous suffit de la demander en écrivant à maria.carrier@wanadoo.fr. Vous pouvez également vous rendre sur notre site www.notre-dame-de-sanilhac.com. Enfin le guide d'accueil de la commune paru en septembre dernier est à votre disposition sur simple demande à la mairie.

Arrêts sur images

Ce jour là, il s'agissait d'échanger une petite blonde contre un grand brun dans le rôle titre de directeur du service jeunesse. Katell Brochen nous a quittés préférant se rapprocher de sa famille dans le Terrassonnais par voie de mutation et Riad Latoui nous a rejoints. La preuve en images !

Bravo à Jérémy Polette pour sa médaille d'argent de meilleur apprenti de Dordogne et d'Aquitaine dans la catégorie maintenance des systèmes mécaniques automatisés. Jérémie et tous ses compagnons, réunis pour l'occasion à la Préfecture, illustrent brillamment la génération montante de ces jeunes professionnels qui ont choisi de s'inscrire dans la longue chaîne de la transmission des savoir-faire chère au monde de l'artisanat.

Récréasports : il suffisait cette année encore de faire poinçonner son passeport pour gagner son goûter… cela signifiait la fréquentation de 10 ateliers d'initiation aux sports, ce qui n'est pas rien ! Ils ont été nombreux à faire honneur à cette quatrième édition de Récréasports organisée par l'amicale laïque que préside Bernard Desvignes, la mairie au travers du CLSH, en partenariat avec les associations sportives de la commune et système U qui offrait les goûters !

Beaucoup de Sanilhacois se souviendront de la nuit du 13 au14 mai 2009. Le ciel s'est déchaîné sur notre commune et c'est un déluge d'eau qui a inondé de nombreuses habitations. Arrivés sur le terrain au milieu de la nuit, le maire, le responsable des services techniques, les pompiers puis, dès l'aube, les employés municipaux ont travaillé à rassurer les Sanilhacois sinistrés et à nettoyer les voies de circulation et à libérer les fossés engorgés.

Recensement : celui du début de l'année faisait suite au recensement complémentaire effectué à l'automne 2007 et s'inscrivait dans la campagne de recensement à laquelle chaque commune doit se soumettre tous les 5 ans. Les résultats ne sont pas encore connus, mais il semble qu'ils devraient confirmer la nette augmentation de la population Sanilhacoise qui se rapproche chaque fois un peu plus du seuil des 3500 habitants

C'est fait,

- ☒ Création de la nouvelle salle d'archives dans l'une des salles du groupe scolaire des Cébrades.
- ☒ Sécurisation de la route de Pommier.
- ☒ Réfection totale des toits de l'église.
- ☒ Installation de bacs à ordures ménagères sur la VC1-Puycheny.
- ☒ Plantation d'une haie d'arbres au boulodrome.
- ☒ Réhabilitation d'un appartement à l'école des Cébrades.
- ☒ Remise en état et réaménagement du système de récupération des eaux pluviales au rond point de Prompsault.
- ☒ Réaménagement et restauration de la salle de Jargues.
- ☒ Création du réseau d'assainissement de la rue des carrières, changement des canalisations d'eau potable et création d'une chaussée à caniveau central.
- ☒ Création de 3 lots à bâtir impasse de Jargues.

C'est au programme

- → **Mise aux normes électriques de tous les bâtiments communaux.**
- → **Réfection de l'école du Bourg suite à la sécheresse.**
- → **Agrandissement du parking situé devant le cabinet vétérinaire au Bourg.**
- → **Réfection et isolation de la toiture de la mairie.**
- → **Réaménagement des espaces de travail de la mairie, à la suite des orages.**
- → **Démarrage de la construction des nouveaux ateliers municipaux.**
- → **Création d'un chemin piétonnier parallèle à la rue du Dr Roubinet facilitant l'accès à l'école du Bourg.**
- → **Sécurisation des abords de l'école du Bourg (pose de barrières et d'un passage protégé).**
- → **Remplacement de la porte de la salle de sports.**
- → **Lancement des études de réfection de la partie haute de la rue des Carrières.**
- → **Pose de nouveaux panneaux de signalisation.**
- → **Balisage et signalisation de la piste verte, étude de son prolongement.**
- → **Etude de l'installation d'un désableur dans le bas de Prompsault afin d'assainir les rejets d'eau pluviales.**
- → **Lancement d'une étude hydrologique sur le plateau de Prompsault pour les eaux pluviales.**
- → **Mise en place d'un plan d'élagage concernant les arbres considérés comme dangereux.**

Petit parking supplémentaire au Bourg

La pointe qui se situe à l'entrée du Bourg en contrebas de la route qui conduit à la salle des fêtes deviendra un petit parking. Le manque de places de parking et l'occupation dangereuse des trottoirs les soirs de fêtes, les jours de cérémonie au monument aux morts ou à l'église, ou encore lors d'évènements tels que Sanilh'art et tous les jours lorsqu'il s'agit de déposer les enfants à l'école montrent la nécessité d'entreprendre ces travaux dans le semestre à venir, si la météo le permet.

Le Père Noël vient de repasser…

…et a déposé dans les petits souliers taille 44 de nos agents techniques une nouvelle balayeuse, une débroussailleuse toute neuve, une remorque porte tracteur, un souffleur de feuilles et une tondeuse dernier cri ! Elle n'est pas belle la vie ?

Bulletin d'information juillet-décembre 2009

Directeur de la publication : *Jean-François Larenaudie*

Coordination de la rédaction : *Maria Carrier*

Régie publicitaire : *Nadine Fabron*

Conception : *Enéa*

Imprimerie : *Fanlac*

Crédits photos : *M. Carrier, Michel Dugué, Riad Latioui.*

Mairie des Cébrades
2 rue de la Mairie
24660 Notre Dame de Sanilhac
Tél. 05 53 53 31 12
www.notre-dame-de-sanilhac.com

14 mai : orages *et désespoir !*

Il arrive que nous ayons parfois un peu de mal à mobiliser les journalistes lorsqu'il s'agit de rendre compte de projets ou d'actions menées par notre commune… mais le 14 mai au matin, ils étaient tous sur le pied de guerre et pour cause ! Les violents orages de la nuit avaient laissé de graves séquelles sur notre commune probablement la plus touchée au sud de Périgueux.

Pendant quelques heures, la vision fut apocalyptique dans plusieurs endroits de la commune.

Le Maire, les équipes techniques et les pompiers se sont immédiatement mobilisés de façon à ce que les désordres les plus graves soient circonscrits le plus vite possible…

L'heure est aujourd'hui aux constats et aux échanges avec les compagnies d'assurance et les experts mandatés pour évaluer dégâts et indemnisations.

A ce titre, la commune a immédiatement engagé les démarches nécessaires pour que Notre Dame puisse bénéficier, par l'intermédiaire de la Préfecture, d'un arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle pour le ou les événements et soit retenue dans la zone géographique que fixera cet arrêté. C'est en effet la condition de la mise en jeu de la garantie « catastrophe naturelle »par les assureurs.

Cet incident, qui laissera des traces dans la mémoire de certains Sanilhacois choqués par la violence du phénomène, montre combien le bassin d'eaux pluviales dont la réalisation a été repoussée en raison des procédures dilatoires, était nécessaire !

En effet cet équipement faisait partie intégrante du plan de sécurisation du Bourg quant à l'écoulement des eaux pluviales dont la première partie a été réalisée en 2006. Depuis les recours ont retardé la mise en œuvre de la suite de ce plan et ils auraient pu, on le voit bien aujourd'hui, avoir des conséquences dramatiques.

Fort heureusement, la commune est enfin devenue propriétaire du terrain situé à l'angle de la VC1 et de la rue Joseph Kessel qui accueillera d'ici la fin de l'année l'indispensable et désormais très attendu bassin d'orages.

Le maire a saisi la Direction Départementale des Routes et du Patrimoine Paysager concernant le flot des eaux de pluie venues d'Eglise Neuve de Vergt par les fossés et qui se sont écoulées sur la route au niveau de la pierre grise lors des gros orages de mai. Il a par ailleurs saisi le conseil général via Jacques Auzou, le conseiller général en charge du réseau routier.

Enfin concernant le bas de Prompsault et la rue des Rossignols, les élus ont demandé qu'une étude soit faite afin d'engager des travaux limitant les effets des pluies torrentielles telles que celles du 14 mai et du 8 juin.

Ce phénomène est probablement accentué par le fait que certains administrés aient préféré combler sur leurs propriétés d'anciennes mares qui avaient pourtant l'avantage de réguler la circulation des eaux de pluie en formant des bassins d'orages naturels.

Espérons simplement que cet été soit clément…

Assainissement : le choix de la régie autonome

La gestion des réseaux des eaux pluviales et des eaux usées avait été confiée il y a plusieurs décennies à la lyonnaise des eaux. Ce contrat est arrivé à son terme. La commune a souhaité reprendre la gestion de l'exploitation du réseau d'assainissement collectif et procédera à une délégation de prestations de services à compter du 1er octobre auprès d'une entreprise spécialisée. Cela présente un double intérêt : non seulement le prix de l'eau va légèrement baisser, car la part due au titre de l'assainissement dans la facture d'eau va diminuer.

Mais les économies produites par cette nouvelle gestion permettront d'améliorer et d'étendre notre réseau d'assainissement collectif.

Eau du robinet : la pureté même

Voici quelques chiffres extraits du rapport annuel relatif à la qualité du service public d'adduction d'eau potable. Ils sont excellents.

Taux de conformité microbiologique sur les 105 critères retenus pour ses contrôles par la DDASS retenus par la DDASS :
Nombre de prélèvements 17
Prélèvement conformes : 17
Prélèvements non conformes 0

Taux de conformité physico-chimiques sur les 756 critères retenus pour ses contrôles par la DDASS :
Nombre de prélèvement 4
Prélèvement conformes 4
Prélèvement non conformes 0

Ateliers municipaux : le chantier démarre

Il était urgent de créer un lieu de garage, de stockage et de travail conforme aux véritables besoins des équipes techniques et aux normes de sécurité en vigueur.
Situés non loin des anciens ateliers, les nouveaux seront construits à « La Malétie », au cœur de la commune.
Dans un souci d'efficacité, l'architecte s'est attaché à créer des zones plus spécifiquement dédiées aux différentes activités pratiquées au sein des ateliers et tous les espaces permettront le passage facile d'un poste à l'autre.
Reste qu'une importante réflexion a été menée afin que ces nouveaux ateliers soient en harmonie avec les grands principes du développement durable.
L'esthétique du projet a été pensée dans la perspective d'une intégration paysagère réussie.
C'est la raison pour laquelle le bâtiment clos de 665,24 m^2 et son auvent de 305,35 m^2 seront traités dans des teintes d'inspiration forestière proches de celles des mousses enrobant le tronc des arbres situés sur le site.
Des économies d'énergie seront réalisées grâce à l'isolation conforme RT 2005, le renfort d'étanchéité au nord, les ouvertures vers le sud, le chauffage temporisé limité aux postes de travail, l'ensemble des éclairages à basse consommation, l'installation à terme de capteurs photovoltaïques, la récupération dans une fosse de 5000 m^3 des eaux de pluie pour le lavage des véhicules, l'arrosage ainsi que pour les WC, le traitement des eaux usées avec récupération des eaux de lavage dirigées respectivement vers des séparateurs de boue et d'hydrocarbures.

« Toi, toi, mon toit ! »

Voilà plusieurs mois que Stéphane Rondet et Christophe Botte, les successeurs de Monsieur Laroche de Notre Dame, s'affairent sur le toit de l'église dont ils ont désormais fait le tour des 700 m2. Après avoir restauré entièrement la face donnant sur l'école du village, ils achèvent celle regardant vers la salle des fêtes.

Regarder ces équilibristes faire leur travail sous le soleil plomb de juin, crocheter une à une les ardoises était un vrai spectacle. Le geste est sûr et le rythme de travail soutenu. Rien ne les distrait.
Le toit de l'église a retrouvé sa jeunesse et ce pour au moins un siècle de plus ! En effet les ardoises « vivent » entre 100 et 150 ans. Le patrimoine est aujourd'hui sauf. A la question que fait on des vieilles ardoises ?…Stéphane répond qu'elles constituent un excellent empierrage de chemin et il n'en reste plus une.
Mais ce n'est pas tout. La sécheresse de 2005 avait fragilisé le bâtiment. Les dossiers liés aux intempéries sont toujours longs à boucler, car ils comprennent de nombreuses étapes et délais. Les experts sont enfin passés et le chantier va pouvoir commencer.
Toujours dans le souci de faire travailler des entreprises locales, c'est, cette fois ci, l'entreprise VIRGO qui va procéder aux travaux de confortement de l'église et de l'école du Bourg.
Ces manœuvres de consolidation interviendront avant la fin 2009…à la satisfaction générale de tous ceux qui craignaient de ne jamais les voir commencer ! Ouf !

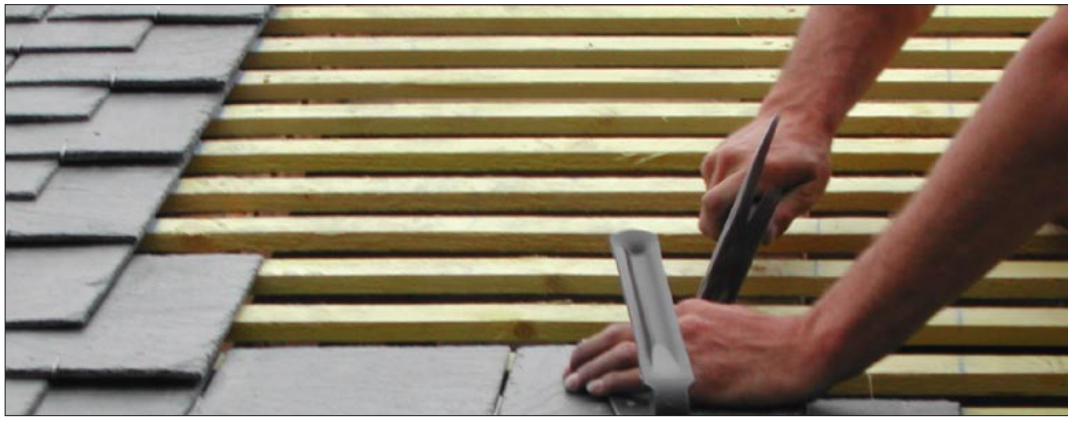

Personne n'est au-dessus des lois !

Souvenirs de Notre Dame de Sanilhac

Flore en voie d'apparition

Collection privée de manuscrits anciens

La terre fleurit au printemps

Trop c'est trop…

Compte tenu de la négligence ou du manque de respect de certains, le maire n'hésitera pas à utiliser les moyens légaux et de police dont il dispose pour mettre fin à différentes nuisances C'est le cas, par exemple, des animaux errant ou trop bruyants, des pollutions sonores dues à l'utilisation d'engins à moteur en dehors des horaires autorisés, des dépôt d'ordures et d'encombrants hors des lieux prévus à cet effet, des véhicules ventouse ou épaves abandonnées sur la voie publique …

Le temps des friches est revenu !

L'été arrivant, les premières plaintes et pétitions sont parvenues à la mairie concernant le mauvais entretien de certains terrains
Encore une fois, les friches sont dangereuses en termes de risques d'incendie ou encore du fait qu'elles constituent une réserve naturelle pour certains nuisibles.

L'art. 94 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, codifié à l'article L 2213-25 du code général des collectivités territoriales, donne au maire la possibilité d'obliger, pour des motifs d'environnement, les propriétaires de terrains non entretenus situés en zones urbanisées, à faire des travaux de propreté.

Cet article est ainsi rédigé : « Faute pour le propriétaire ou ses ayants droits d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance minimum de 50 mètres des habitations… le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier, par arrêté, l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état du terrain après mise en demeure ».

Si au jour indiqué par arrêté de mise en demeure les travaux prescrits n'ont pas été effectués, le maire procédera d'office à leur exécution aux frais du propriétaire.

Tous les habitants du bas Prompsault avaient été déçus et choqués de voir un matin de cet hiver que la fontaine de leur quartier, alors en cours d'installation, avait été taguée.
Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir et elle a ajourd'hui retrouvé sa blancheur.
No comment !

Merci encore... à tous ceux, qui par leur manque de considération de la nature, par leur mépris de l'environnement, leur peu de savoir vivre et le non respect du bien commun nous permettent d'alimenter cette nouvelle rubrique intitulée « Souvenirs de Notre Dame de Sanilhac ».

N'hésitez pas, si vous connaissez vous-même de telles merveilles au coin d'une rue ou au détour d'un chemin, à les signaler à nos rédacteurs.

Société Départementale de Carrières

AU SERVICE :
Des collectivités, entreprises, particuliers

Bureaux : 24660 - COULOUNIEIX-CHAMIERS - **Tél. : 05 53 53 57 35**
Fax : 05 53 35 48 45

Carrières de Cubjac : **Tél. : 05 53 05 30 80**
Fax : 05 53 46 62 58

Un système de gestion informatique « tout nouveau tout beau »

De nos jours, l'informatique occupe une place de plus en plus importante et son évolution nous oblige à une puissance et une fiabilité de plus en plus grande. Pas question de risquer la panne ou de « ramer » sur certaines applications. Après de bons et loyaux services rendus pendant plusieurs années, le système informatique de gestion de la commune devenu obsolète est en cours de renouvellement. Les investissements concernent le serveur et les logiciels. Ils participeront à la pérennisation de notre actuelle gestion qui nous a permis de ne pas augmenter les impôts cette année encore.

Les choix ne sont pas toujours faciles à faire dans ce domaine très spécifique et particulièrement technique. Ils devaient entre autres prendre en compte un certain nombre de critères importants.

Avant tout, nous souhaitions nous munir d'un système qui puisse répondre à un niveau d'obligations comptables relatif au nombre d'habitants. Nous serons ainsi techniquement prêts pour accompagner l'augmentation régulière de population qui se rapproche chaque année un peu plus des 3500 habitants. Nous anticipons également sur la dépense que représente l'adaptation nécessaire au passage de ce cap important pour une commune.

Nous souhaitons par ailleurs avoir une connaissance plus détaillée de nos ressources et de nos dépenses afin de mieux appréhender le secteur financier toujours très sensible. La mise en place d'une comptabilité analytique nous permettra d'optimiser la gestion des nombreux services qui participent au fonctionnement d'une collectivité telle que la nôtre. En connaissant mieux la progression de leur budget respectif chaque responsable de service pourra améliorer encore son organisation, ses projets …

Il ne s'agit pas de « rentabiliser » les activités communales ou encore de faire du service public une marchandise, mais plutôt de gérer au mieux l'argent public. Ne pas disposer d'une bonne visibilité à court terme ou à plus longue échéance est très inconfortable pour tous et surtout dangereux.

Pour des raisons très similaires et comme chacun le sait, de nos jours, la trésorerie d'une mairie n'est pas extensible. Aussi la mise en place d'une gestion de stocks, nous permettra de pallier les débordements ou dérives et parfois disons-le, d'éviter les gaspillages qui deviennent très vite une source de tracas.

Ce nouveau système doit également s'inscrire dans une évolution favorable au confort de travail du personnel administratif en charge des finances. Il aura alors à sa disposition un outil plus performant pour répondre aux demandes des élus et du Maire.

2009 sera donc une année de transition. Rien n'est jamais simple quand on met en place un nouvel outil informatique, mais la formation du personnel ainsi que celle des élus par un professionnel, devrait permettre d'atteindre nos objectifs sans difficulté.

Bienvenue à Marie-Christine Poissonnier

Cette Sanilhacoise a pris son poste à l'accueil de la mairie le 2 juin dans le cadre d'un CDD du type CAE (contrat d'accès à l'emploi). Mariée et maman d'un grand garçon, elle a travaillé pendant 25 ans dans une compagnie d'assurances avant de connaître le chômage. Son expérience, son goût pour le contact sont d'importants atouts à l'accueil… Sophie Ray lui fera découvrir au fur et à mesure l'ensemble de ses nouvelles missions… de service public. Nous avons donc désormais deux beaux sourires à l'accueil de notre maison commune.

Mutation Stéphanie Chantel rejoint la CAP

Stéphanie Chantel-Pichon, après douze années passées dans les services administratifs de la mairie, va rejoindre la CAP d'ici quelques semaines. Elle intègre le service de l'assainissement. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

On y tr

L'année qui vient de s'écouler a vu éclore, dès les élections passées, des groupes de réflexion. Cer avec les nounous et au projet de micro crèche… d'autres se sont attaqués à des initiatives plus l prennent un peu plus de temps que prévu.

Les nounous se mobilisent !

Depuis l'automne dernier, sous la houlette des élues du pôle vie communale, les assistantes maternelles ont pris l'habitude de se retrouver. Elles souhaitaient en effet mieux se connaître, échanger nouvelles et état de leurs disponibilités respectives afin de mieux organiser le service qu'elles rendent aux parents.

Dans un premier temps elles ont évoqué leurs pratiques respectives et décidé de désigner parmi elles une nounou coordinatrice. Pique et pique et collégram : c'est cette année

Christine Taudière (05 53 06 19 12) qui s'y colle.
Elles ont pu débattre avec les élus sur l'opportunité de créer une micro crèche à Notre Dame et ont décidé de réaliser à l'intention des jeunes parents en mal de nounous un petit document d'informations. C'est ainsi que « Nounous news » vient de paraître.
Il se présente sous la forme d'une carte indiquant le positionnement de chaque assistante maternelle agréée sur la commune, le nombre d'agréments dont elle dispose et ses coordonnées. Il sera remis à jour chaque année.
Nounous news est également conçu pour rassurer les parents : les assistantes maternelles y évoquent leur profession, les garanties que donnent les agréments délivrés par les services de la petite enfance et de la protection maternelle, la relation indispensable qui se tisse entre elles et les parents et enfin leurs rémunérations et les aides auxquelles les familles peuvent prétendre.
Les principaux éléments de « Nounous news » seront repris très rapidement dans le site de la commune.
Coloré, simple et efficace, « Nounous news » est disponible depuis un mois sur simple demande à l'accueil de la mairie.
Les assistantes maternelles ont décidé de ne pas s'arrêter en si bon chemin …elles doivent se revoir dès le 9 octobre prochain pour évoquer le cadre législatif de leur profession et on peut imaginer des rencontres entre parents et nounous… à suivre !

Nounous news rejoint la petite collection des documents d'information édités par la mairie que sont le bulletin municipal autrement appelé le Mag, « A vrai dire » et les publications intemporelles telles que le guide d'accueil de la commune, la carte des chemins de randonnées. En 2010, il est prévu l'édition d'un guide des associations.
Renseignements : Maria Carrier, cabinet du Maire, 05 53 53 31 12

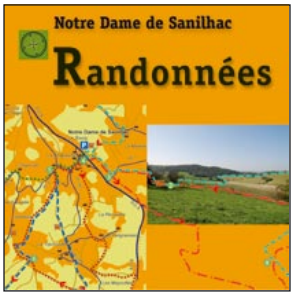

Foie gras, hydromel et fandango ???

Et le jumelage annoncé ? L'idée de jumeler Notre Dame à une commune d'Europe était signée de deux jeunes élus : Virginie Dessenoix et Laurent Ruzistka.
Tous deux sont partis la fleur au fusil…souhaitant se mettre en relation avec Solana une commune d'Espagne. L'enthousiasme, la générosité, la bonne volonté ne suffisent malheureusement pas à faire les choses… et c'est bien dommage !
En effet, aucune nouvelle ne leur est parvenue depuis de l'association nationale qui accompagne les demandes de jumelages.
Mais l'adage « aux innocents les mains pleines » ne s'est pourtant pas démenti !
En avril, la commune de Ploumillau dans les côtes d'Armor, prenait contact, par un mail enjoué avec le cabinet du Maire et proposait un jumelage à Notre Dame, après que plusieurs élus de cette commune bretonne connaissant le Périgord aient jeté leur dévolu sur notre département.
Virginie et Laurent sont, depuis, sur un petit nuage. Les premiers échanges se font par courrier et par mail et le dossier de jumelage est en cours de constitution.
Procédure ! Procédure ! Reste que cette fois-ci nous comptons bien marier Cro Magnon et Astérix qui iront peut-être danser un jour ensemble le fandango en Espagne !

a v a i l l e !

tains ont pu avancer sur les projets qu'ils comptaient initier. C'est le cas des élues qui ont travaillé ongues à mettre en place. Leur persévérance portera ses fruits… même si aujourd'hui les choses

Micro crèche

Les élus du pôle communal ont poursuivi l'étude de la probable mise en place d'une micro crèche. Notre Dame et d'autres communes de l'agglomération périgourdine se sont rapprochées de l'Association Solidarité Entraide avec laquelle un partenariat existe depuis plusieurs années concernant, en particulier, le réseau d'aides à domicile.
L'AASE se propose de porter le projet de micro crèche auprès des institutions et d'en assurer, par la suite, la gestion.
Le dossier de création est désormais bien avancé, même si certains points restent encore à définir et s'il faut poursuivre la réflexion en tentant d'anticiper sur l'offre, les besoins et la variété des modes de garde des tout petits autour de Périgueux.
La commune doit désormais trouver deux maisons de 150 m² susceptibles d' accueillir 9 enfants chacune. Ces maisons doivent être de plain pied, disposer d'un jardin clos et d'au moins trois chambres. Les aménagements simples mais nécessaires seraient pris en charge par la commune qui garantirait également le loyer. Reste cependant que si les résultats de l'étude menée par la CAP aboutissaient à un transfert de compétence de la petite enfance à la communauté d'agglomération,cela changerait bien évidemment les intentions de la commune .
Si vous disposez d'une telle maison à la location et si vous souhaitez vous faire connaître, contactez Madame Geneviève Brun, adjointe en charge du pôle vie communale au 05 53 53 31 12.

Inscriptions à l'école :
Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'école du Bourg ou au sein du groupe scolaire des Cébrades tout au long de l'été à l'accueil à la mairie. Pièces à présenter : carnet de santé, livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant avec filiation, justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité de l'un des parents.
Renseignements : Sophie Ray, 05 53 53 31 12

Commission jeunes : la pause est terminée

Le travail engagé en septembre va probablement porter ses premiers fruits cet été. L'affaire était bien partie : les élus de la commission jeunes et Katell Brochen, la directrice du service jeunesse, avaient poursuivi le travail d'enquête du précédent Conseil des Sages en adressant un nouveau questionnaire à tous les jeunes de la commune âgés de 12 à 17 ans.
Parallèlement, le maire avait été approché par quelques jeunes du Bourg, copains et copines d'enfance, qui souhaitaient disposer d'un local pour se rencontrer.
Enfin, le 21 janvier tous les adolescents de la commune étaient invités à une réunion publique afin de faire connaître leurs souhaits et besoins. Peu de réponses aux questionnaires, peu de présents à la réunion publique…et Katell faisant le choix de se rapprocher de sa famille dans le Terrassonais ont donné un coup de frein sévère aux travaux de la commission dont le moral fut un temps en berne !
C'est donc le nouveau responsable du service jeunesse, Riad Latioui qui reprend l'animation de cette commission.

Cet été

Disposant d'une formation spécialisée auprès des jeunes adolescents, il a réuni les jeunes Sanilhacois qui le souhaitaient le 6 juin dernier… pour mieux faire connaissance et surtout leur faire part des activités leur étant spécifiquement dédiées, dès cet été : un atelier arts plastiques et graphiques, consistant à créer des banderoles annonçant Sanilh'art, un atelier de pratiques sportives, un chantier jeunes dédié au patrimoine naturel et à l'environnement de la commune et une semaine de camping à Roufiac sont donc proposés aux ados en juillet et en août. Chaque atelier ou stage se déroule sur une semaine et peut accueillir entre 10 et 12 jeunes. Pour les conditions et inscriptions : Riad Latioui, 06 27 82 69 45

Auto école sociale... et solidaire

Le 28 avril, l'auto école sociale faisait ses premiers tours de roue sur le parking de la mairie. Cet évènement donnait le coup d'envoi d'un nouvel épisode du partenariat qui lie l'association AGIR abcd et notre commune depuis deux ans. La rencontre s'était produite autour des cours d'initiation ou de perfectionnement d'informatique qui connaissent actuellement leur sixième session. Elle se poursuit donc avec l'auto école sociale.

C'est ainsi que des Sanilhacois au budget modeste peuvent bénéficier désormais de tarifs très préférentiels pour prendre des cours de remise à niveau, des leçons de code ou encore accumuler les kilomètres de conduite accompagnée nécessaires à l'obtention du permis de conduire. Il leur sera demandé en échange de donner un peu de leur temps à des actions de solidarité initiées par le Centre Communal d'Action Sociale. Les trois premières candidates sont en cours de formation. D'autres inscriptions sont toujours possibles. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Maria Carrier, 05 53 53 31 12. Un dossier vous sera remis. Une fois rempli par vos soins, il sera examiné par les membres du CCAS et transmis, s'il est accepté, aux retraités bénévoles d'AGIR abcd en charge de l'auto école sociale.

Trouver ou retrouver du travail

Les chiffres du chômage sont en constante augmentation. La municipalité a fait le choix, il y a déjà plus de trois ans, d'accompagner individuellement ses demandeurs d'emploi.
La position du Maire de Notre Dame, également vice président de la CAP en charge des affaires économiques, est un atout incontestable. Il a pu développer sur le territoire de notre commune le parc d'activités de Cré@vallée sud et peut faire profiter en priorité ses administrés de certaines opportunités en soutenant, autant que faire se peut, les candidatures sanilhacoises.
Il est évidemment hors de question de faire de l'auto satisfaction compte tenu de la situation actuelle et, même si les résultats sont là, l'effort doit se poursuivre et s'intensifier, plus particulièrement pour les jeunes de moins de 26 ans.
La commune vient donc de passer un partenariat avec la mission locale de Périgueux. En mettant en commun leurs moyens, leurs réseaux et leurs carnets d'adresses elles parrainent les jeunes qui le souhaitent et leur permettent de faire aboutir plus sûrement projets professionnels ou besoins de formation.
C'est ainsi, par exemple, qu'une jeune fille a pu obtenir, par l'intermédiaire de la mission locale, après une remise à niveau, une formation rémunérée. La commune, de son côté, a instruit son dossier afin qu'elle bénéficie des services de l'auto école sociale. D'ici quelques mois, elle sera mobile et diplômée en comptabilité.

Samedi 19 septembre « journée coaching »

La mission locale et la commune ont par ailleurs décidé d'inviter tous les jeunes Sanilhacois de 16 à 26 ans à une journée de « coaching » sur le thème du premier emploi.
Le samedi 19 septembre à partir de 10h00 et jusqu'à 16h00 à la salle des fêtes au Bourg, les jeunes pourront interroger, sur le thème du premier emploi, juristes, conseillers de la maison de l'emploi et de la mission locale, psychologues, employeurs potentiels et autres jeunes déjà insérés dans la vie active. Aides, outils, formation, connaissance du marché du travail, sont autant d'aspects qui seront abordés de façon très pratique et sans langue de bois lors de cette journée ponctuée par un pique-nique pris en commun. Renseignements et inscriptions : Maria Carrier, 05 53 53 31 12.

Vous souhaitez paraître dans le bulletin ?

Contactez

Nadine FABRON

06 11 15 00 44

P'tite Boutique solidaire a un an

La p'tite boutique solidaire ferme ses portes en juillet et en août. Elle ré-ouvrira le mercredi 2 septembre aux horaires habituels de 14 h 00 à 16 h 00.
Située au Centre Communal d'Action Sociale, rue des Ecoles aux Cébrades, ouverte à tous, elle habille à tout petits prix toute la famille. La générosité des donateurs, celle en retour des acheteurs et celle des 10 bénévoles qui trient, lavent repassent et vendent les vêtements ont permis de récolter de l'argent destiné au noël des enfants du CCAS, mais également à financer des sorties avec leurs parents. Merci de continuer à donner… mais également, et surtout, à acheter !
Attention : dépôt des dons de vêtements d'hiver doivent être fait pour le 4ème trimestre le 5 septembre, le 3 octobre et le 7 novembre aux horaires habituels d'ouverture.

Canicule, mode d'emploi

Qu'est ce que la canicule : c'est quand il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu pendant la nuit, et que cela dure plusieurs jours.
Organisation de la veille : Cette année encore un registre permettant de repérer les personnes âgées, isolées, ou handicapées ainsi que les malades est ouvert à la mairie. Afin de bénéficier de cette veille des services municipaux, il suffit de laisser votre n° de téléphone à l'accueil et de fixer vous même la fréquence des appels par temps de canicule. **05 53 53 31 12**
Précautions à prendre :
Se mouiller la peau plusieurs fois par jour, boire beaucoup d'eau, manger normalement (fruits, légumes, soupes, pain) éviter les efforts physiques, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, passer plusieurs heures par jour au frais ou dans un endroit climatisé, donner plus souvent des nouvelles à son entourage et enfin,en cas de prise régulière de médicaments, demander ce qu'il convient de faire à son médecin.
Ces consignes destinées aux personnes âgées sont valables pour les plus jeunes. Nul n'est à l'abri d'un coup de chaleur !
Si vous voyez une personne victime d'un malaise, composez le 15.
Informations :
0 800 06 66 66
(appel gratuit)
Météo France 32 50
(0,34 la minute)

A votre écoute

Si vous êtes dans une situation difficile de façon temporaire ou chronique, ne vous isolez pas et contactez le secrétariat de la mairie qui vous orientera utilement vers les élus en charge du pôle solidarité, ou les services sociaux appropriés en fonction de vos besoins et de l'urgence de vos difficultés.

Qui fait quoi ?

D'une façon générale, le pôle solidarité dessine la politique sociale de l'équipe municipale et la met en oeuvre. Il est à l'origine du service d'accompagnement à l'emploi, de partenariats tel que celui signé avec Agir abcd ou la mission locale et de toutes les actions favorisant le lien social. Il travaille à permettre à tous un meilleur accès au logement au travers de ses relations privilégiées avec les sociétés HLM ou d'aide à la rénovation de l'habitat. Le pôle solidarité travaille à long terme .
Le Centre communal d'action sociale fait, pour sa part, un travail de terrain. Il a en effet pour vocation d'accompagner les Sanilhacois en situation de précarité matérielle ou morale. Il se doit d'être facilement joignable et réactif.
Il est à l'origine de la distribution alimentaire, des bourses destinées aux enfants dont les parents sont en difficulté, du portage des repas aux personnes âgées ou malades, des aides aux transports, et de la P'tite boutique dont les bénéfices profitent aux enfants qui ont moins de chance que d'autres.
C'est ainsi que cette année le CCAS a offert des places de spectacle à plusieurs enfants, lors de la venue du cirque au Bourg, en mai dernier.
Et pour la saison de basket qui s'annonce, la commune a pré-acheté 25 places pour un enfant et un adulte afin qu'ils assistent gratuitement à deux des matchs du BBD.

La Salle de Jargues réouverte en septembre

C'était promis, c'est aujourd'hui chose presque faite : la salle de Jargues est en cours de réaménagement. De nombreux corps de métiers ainsi que les employés des services techniques s'affairent à faire avancer ce chantier.
La salle était, depuis sa fermeture pour des raisons de sécurité, le chaînon manquant entre les Cébrades et le Bourg.
L'électricité a été remise aux normes, l'isolation refaite, et le sol devra pouvoir accueillir les danseurs du SAS danse et les judokas du SAS judo. A ce propos le Président du SAS danse a été sollicité afin qu'il guide le choix des matériaux composant le sol de la salle. En effet, la salle de Jargues est en partie dédiée à ces deux associations.
Mais elle pourra, compte tenu de sa nouvelle conception et de sa situation, permettre de recevoir et de réunir une cinquantaine de personnes.
Une kitchenette et deux bureaux compléteront, début 2010, ce dispositif qui doit être terminé pour l'automne en espérant que le parking pourra être goudronné rapidement. Il ne s'agit plus là d'une question de budget, mais plutôt de météo plus ou moins propice à ces travaux d'extérieur.

Voulez-vous danser grand-mère ?

La date du repas des anciens a été arrêtée au 12 décembre. Il se déroulera comme à l'accoutumée à la salle des fêtes au Bourg à partir de 12h30. Rassurez-vous : même si cette date précède de deux semaines le jour de Noël, ni le cuisinier, ni le Père Noël ne seront pris de cours ! Les Sanilhacois de 65 ans et plus recevront leurs invitations par courrier fin octobre.

France Bleu Périgord *en direct à Notre Dame*

Le mardi 28 juillet prochain le célèbre et sympathique David Dérille parcourra la commune des Cébrades au Bourg, micro à la main, à la recherche du fameux « diamant noir ».
Il devra découvrir ce trésor en répondant à des énigmes concoctées par nos historiens locaux. Les Sanilhacois qui se trouveront sur son passage pourront l'aider… Ce jeu met en haleine les fidèles auditeurs France Bleu Périgord et permet également de mieux faire connaître une commune du département. C'est en préparant ce jeu que l'on mesure combien notre commune est riche en évènements, en personnages et en curiosités.
Inutile de vous dire que David devra faire preuve de perspicacité et de souffle pour parcourir les six kms qui séparent le Bourg des Cébrades ! Mais faisons confiance à ce pro de la radio : il lui en faut plus pour lui couper le sifflet !

Le Livre des Anciens : souscription

Nom.....
Prénom.....
Adresse .....
.....
Tél. .....
réserve ..... exemplaire(s) du livre des anciens vendu au prix de 10 euros.
Je souhaite également recevoir ..... exemplaire(s) de l'ouvrage « Histoires d'hier pour enfants d'aujourd'hui » au prix exceptionnel de 5 euros au lieu de 10 euros.
J'adresse un chèque de (…x 10) + (…x 5) soit de .....€, à l'ordre du CCAS de Notre Dame de Sanilhac, Mairie de Notre Dame de Sanilhac, 24660 Notre Dame de Sanilhac.

L'argent du petit livre « Histoires d'hier pour enfants d'aujourd'hui » rédigé par les anciens, illustré par les enfants du CLSH a permis au Père Noël de gâter, l'an passé une vingtaines de petits Sanilhacois moins chanceux que d'autres.
Cette année encore la vente d'un ouvrage servira à alimenter les caisses du Père Noël.
Cette fois-ci, il s'agit d'un ouvrage présentant des portraits de vieux Sanilhacois… Vous y retrouvez Edith Joubert, Odette Dessenoix, l'incontournable Marcel Palus, Monsieur Hippolyte et bien d'autres encore…
Ce livre, qui paraîtra à l'automne, est le fruit d'un partenariat avec le quotidien DL toujours très attaché à mettre en valeur le patrimoine du Périgord et la mémoire des Périgourdins.
Pensez à réserver votre exemplaire !

Les dates des prochains Ateliers du Mardi, des Lundis de la Famille, du Club informatique et d'autres rendez-vous vous seront communiquées à l'automne dans « A vrai dire ».
Pour ceux qui souhaiteraient prendre part aux activités proposées par les associations de Notre Dame, ils trouveront dans le guide d'accueil ou sur le site de la commune tous les renseignements et contacts utiles.

La fête des 29 et 30 août

Village en fête

Samedi 29 août : à 14 h 00 sera donné le coup d'envoi de la fête organisée par le comité des fêtes. Cette année la manifestation fera la part belle à une compétition de caisses à savon. Les équipages de ces véhicules d'un type particulier, s'adonneront à des séances d'essais libres le samedi après midi. Ils descendront des Péligrannes pour débouler devant la salle des fêtes.

En fin d'après midi, les Sanilhacois qui souhaiteront s'essayer à la condute de caisses à savon pourront le faire en compagnie de pilotes chevronnés. La journée se terminera sous les lampions d'un bal populaire en attendant 23 h 00 que soit tiré le feu d'artifice que la municipalité offre à ses habitants.

Dimanche 30 août : la mise en jambes sera plus rude pour certains ! En effet c'est, comme la tradition le veut, à 9 h 00 pétantes que sera donné le départ de la course pédestre «La sanilhacoise».

Cette compétition connaît toujours plus de succès et les coureurs venus de toute la Dordogne mais également d'autres départements s'alignent au départ pour une ou deux boucles de 8 kms, le comité des fêtes reprendra la main ensuite pour la course officielle de caisses à savons. La compétition commencera à 14 h 00 pour se terminer vers 17 H 00 par la remise des médailles et le tirage de la tombola.
Cette fois-ci encore les enfants sages n'ont pas été oubliés : le manège sera de la partie. Attention, pas de caprices !

Sanilh'art 3 et 4 octobre

La commune en partenariat avec l'Agora de Boulazac et Notre Dame expression ont coproduit au printemps la venue de la compagnie « L'enjoliveur » qui ne se déplace pas sans son chapiteau. Monté derrière le boulodrome, il a fait salle comble trois soirs de suite et a donc accueilli 600 spectateurs amoureux de spectacle vivant et des arts du cirque. Souhaitons à Sanilh'art, co-organisé par la mairie et l'association Notre Dame Expression que préside Georges Brun, de connaître un succès équivalent en espérant que les chiffres de fréquentation de 2008 (plus de 1000 personnes) et le nombre d'exposants (plus de 100) seront bientôt dépassés.
Fidèle à son projet, Notre Dame Expression s'implique dans l'animation d'été destinée aux adolescents. Il s'agit de contribuer à l'organisation d'une session Arts Plastiques d'une semaine encadrée par un artiste plasticien. Les productions des jeunes sont bien sûr attendues à la 9° édition de Sanilh'art des 3 et 4 octobre 2009 qui se prépare activement.

La voix du Conseil des Sages

La première des missions que s'est donnée le Conseil des Sages dès son installation en décembre 2008 a été d'organiser des rencontres de quartier.

Nous avons pris le temps d'en débattre longtemps pour que ces rencontres ne se confondent ni avec celles que pourraient organiser des comités de quartier ni avec celles que la municipalité propose aux habitants au cours de son mandat. Nous n'étions pas tous d'accord mais avons tous accepté de tenter l'expérience.

Nous avons considéré que ces rencontres devaient s'inspirer d'une double volonté : celle du maire exprimée au cours de la dernière campagne électorale et renouvelée au moment de notre mise en place et celle qui nous anime pour dynamiser le dialogue avec la municipalité et permettre la mise au jour de difficultés dont le conseil municipal n'aurait pas eu connaissance.

Si la majorité des habitants de notre commune a donné sa confiance à l'équipe municipale actuelle, nous nous devons d'entretenir de manière permanente le débat contradictoire. Nous avons donc accepté d'en assumer l'initiative et avons voulu faire de ces rencontres le lieu où, en appelant les choses par leur nom, nous réfléchissons sur le devenir de notre commune sans avoir – comme il est d'habitude – à nous reprocher que les décisions du conseil municipal ne concernent que quelques-uns d'entre nous ou nous échappent à tous complètement.

Nous, nous voulons nous en saisir pour aider à leur compréhension, sans esprit partisan.

Nous avons tenu à assurer la distribution des invitations et l'animation des rencontres, hors la présence des élus. Les premiers contacts ont été chaleureux et encourageants, les rencontres très enrichissantes même si nous regrettons le petit nombre d'habitants présents.

Nous avons pris l'engagement de présenter sous la forme d'une synthèse toutes les questions et propositions qui ont alimenté les débats même si nous nous doutons que le conseil municipal se soit déjà saisi de certaines d'entre elles.

Après en avoir débattu et les avoir regroupées par thèmes au cours des deux dernières réunions du Conseil des Sages, nous les avons rassemblées dans un rapport qui sera remis à Mr le maire dans la première quinzaine de juin 2009. Il sera distribué en septembre, complété de toutes les annotations du maire.

Nous devons, avant la fin du mois d'octobre 2009 organiser deux autres réunions dans la zone des Cébrades. Nous procéderons de la même façon et distribuerons le second rapport avant la fin du mois de décembre 2009.

Au delà de cette première mission, pour approfondir les questions et propositions que nous avons recueillies, nous comptons bien nous saisir des dossiers que nous confieront Mr le maire et l'équipe municipale et en informer les habitants de notre commune.

Le Conseil des Sages reste ouvert à toute nouvelle adhésion dans le respect du règlement de fonctionnement tel que voté au cours de son assemblée constitutive et approuvé par le conseil municipal.

Le Conseil des Sages

Les entreprises de demain *se cultivent aujourd'hui...*

••• Jean-François Larenaudie le sait bien d'autant qu'il était autrefois directeur pour la Caisse d'Epargne d'un centre d'affaires-entreprises et qu'il est depuis 8 ans vice président de la CAP en charge des affaires économiques.
La CAP vient donc d'inaugurer Cap@cité, sa pépinière d'entreprises.
Premier outil de ce type sur le département, cette pépinière rejoint le réseau national des 230 pépinières françaises dont 19 sont situées en Aquitaine.
Celle de Cré@vallée nord pourra accueillir jusqu'à 15 créateurs d'entreprise dont le dossier aura été retenu par un comité d'agrément composé de la CAP, de la CCI, du Conseil Général, d'un chef d'entreprise et d'un conseiller sectoriel ou technique.
Le domaine d'activité de ces jeunes entrepreneurs devra se situer dans les filières agroalimentaires ou lesTIC, ou dans d'autres secteurs, si toutefois ils présentent un projet innovant et prometteur. Quoi qu'il en soit la jeune entreprise ne devra pas avoir plus de trois ans pour pouvoir intégrer Cap@cité, la pépinière d'entreprises de la CAP.
La pépinière est un outil complémentaire à ceux déjà existants sur l'agglomération et en Dordogne, qui s'insère parfaitement dans le dispositif actuel proposé par J'Ose Dordogne, Périgord Initiatives et la CCI de la Dordogne.
Etre hébergé en pépinière cela signifie pratiquement bénéficier au quotidien d'un accompagnement personnalisé pendant les 3 premières années de lancement de l'activité, de conditions matérielles préférentielles, d'échanges avec d'autres créateurs d'entreprises et d'accès à un réseau de partenaires.
C'est en sens inverse pour la CAP imaginer que ces entreprises nées sur le territoire de Cré@vallée nord finiront par s'y implanter une fois qu'elles auront prospéré offrant ainsi aux Périgourdins des opportunités d'emplois.

De gauche à droite, Madame Gendreau, Messieurs Vauriac, Larenaudie, Rousset , Berit-Debat, Cazeau, Roussarie, Moyrand.

cap@cités
Pépinière d'entreprises - Agglomération de Périgueux

La pépinière d'entreprises en chiffres
Investissement : 1 700 000 €,
Subventions conseil régional : 385 000 €,
Subvention conseil général : 750 000 €,
Apport de la CAP : 565 000 €
Fonctionnement : une équipe dédiée avec 1 directrice (personnel CAP) et 1 assistante (mise à disposition gratuitement par la CCI de la Dordogne)

Et l'institut du goût, alors ?

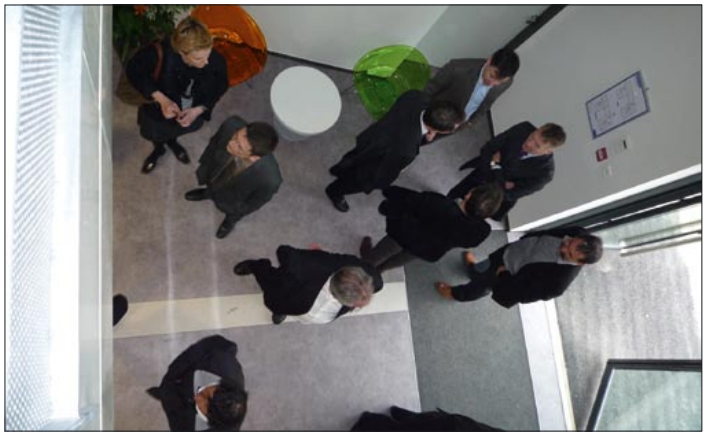

C'est au sein de la pépinière d'entreprises qu'est hébergé l'Institut du goût du Périgord. Cet équipement novateur illustre la stratégie de développement économique de la CAP. Il est un outil d'accompagnement indispensable aux entreprises du secteur agroalimentaire qui souhaitent innover, renforcer leur attractivité et gagner de nouveaux marchés. Avec les chambres consulaires, les institutions, les laboratoires de recherche, les centres de formation et les plateformes technologiques, l'Institut du goût développe une importante palette de services. Ils ont pour thème l'analyse sensorielle, la recherche qualitative des produits et la création agroalimentaire. L'Institut du goût est donc un véritable levier de croissance qui facilite la réactivité des entreprises face à l'évolution des marchés et des habitudes de consommation.

état civil

→ du 14 décembre 2008
au 14 juin 2009

Naissances « Coucou, c'est moi »

• 18 décembre 2008
Lucie CARREY
• 8 janvier 2009
Safia DAGNEAU
• 11 janvier 2009
Enzo DA SILVA
• 12 janvier 2009
Chiara BOST
• 18 janvier 2009
Damien BUREAU
• 23 mars 2009
Maëlys TOSTIVINT
• 28 mars 2009
Ambre RONTEIX
• 9 avril 2009
Célia COMMANDRE
• 30 avril 2009
Elijah DIMBAS
• 3 juin 2009
Hugo LAVIT
• 8 juin 2009
Jade MANZAC

Mariages « Oh que oui! »

• 20 décembre 2008
Fatiha BELQOQ
et Pascal ROBICHON

Décès « Le bout de la route »

• 7 janvier 2009
Lionel PINCHAULT
• 20 janvier 2009
Paulette BOURGEOIS
née GARNEROT
• 25 janvier 2009
Eliane GAILLARD
née GUICHARD
• 02 février 2009
Marie-Thérèse TAKACS
née PATE
• 06 février 2009
Simone PLAZANET
née MARCHIVE
• 10 février 2009
Paul SABLOU
• 18 février 2009
André DELZON
• 7 mars 2009
Christiane MOREAU
née FOURNIER
• 17 mars 2009
Denis DUPRAT
• 27 mars 2009
Berthe DELPIT
née BORDAS
• 9 avril 2009
Antoine VACHER
•12 avril 2009
Chawa VESMARE
née LICHTENBERG
• 28 avril 2009
Muguette MORTAS
née FAYETTE
• 11 mai 2009
Henriette CHAMBRAGNE
née ROHR
• 13 mai 2009
Simon JORDAN
• 27 mai 2009
Fernande COURTEVILLE
née LACOMBE
• 27 mai 2009
Sophie SAUNIER
née WOZNICKI
• 29 mai 2009
Jeannine THOMASSON
née ANDRAUD
• 29 mai 2009
Olivier QUEYROI

AVIVA

Hervé MAZE - SENCIER

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

ORIAS N° 07 009 662

ASSURANCES ET PLACEMENTS

Agriculteurs - Artisans - Commerçants - Particuliers

11, Place Plumancy - 24000 PÉRIGUEUX
Tél. 05 53 53 27 41 - Fax : 05 53 54 11 57

S.A.R.L.

S.F. DISTRIBUTION

à votre service

FILM POUR VITRAGE

VENTE - POSE

Devis (sur place)

PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

- **FILMS BATIMENT :**
  - Film solaire (anti-chaleur-été-hiver)
  - Film sécurité (blindage de vitre)
  - Film de décoration-vitraux
  - Film intimité
- **FILMS AUTOMOBILE**

Latour - NOTRE-DAME-DE-SANILHAC **PORT. 06 77 54 05 71** Fax 05 53 46 66 33

SNOOK BOWL PALACE

Ouvert tous les jours de 11h à 1h

Dimanche et jours fériés de 15h à 23h

Z.C La Feuillade 24750 TRELISSAC

Tél. 05 53 08 55 68 - Fax 05 53 09 45 89

GROUPE BROCHARD

Véhicules utilitaires et poids lourds

VOLVO

NISSAN Trucks

Z.A.E. du Pont du Cerf - A89 - Sortie Bergerac - 24660 NOTRE-DAME-DE-SANILHAC (PÉRIGUEUX)

Tél. 05 53 02 43 50 - Fax : 05 53 02 43 59

E-mail : jerome.lalanne@groupebrochard.fr - Site Internet : www.groupebrochard.com

---

AURECCO

- AUDIT
- EXPERTISE COMPTABLE
- CONSEIL

44 ter rue des Carrières
24 660 Notre Dame de Sanilhac

Tél. 05 53 04 13 97
www.aurecco.fr

SARL S.I.A.T

Plâtrerie
Cloisons sèches
Faux Plafonds

24, Impasse de Prompsault - Notre Dame de Sanilhac
24660 PERIGUEUX
sarl.siat@wanadoo.fr
Tél. : 05 53 08 26 56 - Fax : 05 53 35 20 64

Orthopédie et matériel médical

Sarah Grégoire - Baziadoly

16, route d'atur
24660 Notre Dame de Sanilhac
Tél. 05 53 08 24 58
Fax : 05 53 07 59 77
mail : pharmacieduvaldatur@perso.alliadis.net

Santé, beauté, confort, diététique, vétérinaire

Editions René

EDITEUR DE CARTES POSTALES
CARTERIE & ARTICLES SOUVENIRS
ZAE du Phoebus - Le Pont du Cerf
24660 Notre Dame de Sanilhac
Tél. 05 53 04 13 07 / Fax 05 53 04 19 65
e-mail : carterie@editions-rene.fr

Entreprise de Maçonnerie Couverture

S.A.S. Ets VIRGO

" Puycheny "
24660 NOTRE-DAME-DE-SANILHAC

✆ **05 53 08 85 18**
Fax : 05 53 04 11 54
virgo.perigueux@orange-business.fr

Constructions Métalliques Fabrication de Bennes

SECA

24420 SAVIGNAC-LES-EGLISES
Tél. 05 53 05 01 53
Fax 05 53 05 09 50

TRAVAUX PARTICULIERS
BÂTIMENT - INDUSTRIE
PLÂTRERIE
PEINTURE - VITRERIE

Les Peintres Périgourdins

Revêtements Muraux
Papiers Peints
Peintures Sols
Isolation par l'extérieur
Imperméabilisation de Façade

Rue Monplaisir - PERI-OUEST
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
Tél. 05 53 04 77 94 - Fax 05 53 54 69 10
e-mail : l.p.p@wanadoo.fr
Site : peintres-perigourdins.com

SARL CABIROL Jean Louis

Siége Social : Latour
24 660 NOTRE DAME DE SANILHAC

Travaux Publics - Terrassement
Remise aux normes d'assainissement
Élagage d'arbres

Tél : 05 53 35 17 17 Port : 06 76 21 48 07

SARL.cabirol@hotmail.fr